



Rapport d'activité Observatoire des ambrosies

Septembre 2013

Observatoire des ambrosies
INRA – UMR1347 Agroécologie
17 rue Sully - BP 86510
21065 Dijon cedex
Téléphone : 03.80.60 36 80 / 03 80 69 30 39
courriel : observatoire.ambrosie@dijon.inra.fr

I. Introduction

1.1. Création et mise en place de l'Observatoire

Par un communiqué de presse du 21 juillet 2011, les Ministères chargés de la Santé, de l'Agriculture et de l'Environnement, et l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) ont annoncé la création de **l'Observatoire de l'ambrosie**. Cette structure a pour mission de constituer un centre national de référence en matière d'ambrosie, chargé de rechercher, répertorier, valoriser et diffuser :

- la connaissance sur l'ambrosie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*, L.) notamment sur ses effets sur la santé et les milieux,
- les actions de prévention, de lutte, de formation et d'information menées sur l'ensemble du territoire national (et dans d'autres pays),
- les données scientifiques, les travaux et projets de recherche et leurs applications.

L'Observatoire a également pour mission de favoriser la coordination et la cohérence des actions d'information, de formation, d'études et de conseil menées aux niveaux national, européen et international, en concertation notamment avec les ministères concernés et en lien avec les actions menées par la Commission européenne et l'International Ragweed Society (IRS).

1.2. Dernières évolutions

Au mois de juin 2012, la convention entre le ministère chargé de la Santé et l'Inra pour la mise en œuvre de l'Observatoire, a été prolongée pour trois années supplémentaires avec une augmentation de la subvention accordée par le ministère. L'Observatoire a été renommé *'Observatoire des ambrosies'* afin de prendre en compte le développement d'autres espèces du genre *Ambrosia* présentant un pollen allergisant et dont la présence est observée dans des zones françaises, telles que l'ambrosie trifide (*Ambrosia trifida*), l'ambrosie à épis lisses (*Ambrosia psyllostachya*) et l'ambrosie à feuilles étroites (*Ambrosia tenuifolia*).

II. Fonctionnement de l'Observatoire

Le fonctionnement de l'Observatoire s'appuie à la fois sur :

- un comité de pilotage,
- un comité technique,
- une cellule opérationnelle.

2.1. Comité de pilotage (COPIL)

Le Comité de pilotage (COPIL) est composé de représentant des ministères chargés de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, des transports et des collectivités territoriales, de l'INRA, d'Agences régionales de santé (ARS) et de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).

Depuis la création de l'Observatoire, le COPIL s'est réuni le 12 octobre 2011 à Paris. Sa prochaine réunion a été fixée au jeudi 13 décembre 2013 à Paris.

2.2. Comité technique (CT)

Le Comité technique (CT) est présidé par Michel Jouan ; sa composition actuelle est donnée à l'Annexe 1. A noter qu'en tant que de besoin, des organismes publics ou privés, ou des personnes qualifiées, pourront être sollicités lors des réunions du CT pour apporter leur expertise sur un sujet donné.

Depuis la création de l'Observatoire, le CT s'est réuni trois fois le 15 décembre 2011, et les 19 avril et 24 octobre 2012 à Paris et le mercredi 10 avril 2013 à Lyon. La prochaine réunion est prévue le 14 novembre 2013.

Le bilan pour 2011-2012 des activités de l'Observatoire a été validé lors du dernier Comité technique (CT) de l'Observatoire, le 10 avril 2013 à Lyon.

2.3. Cellule opérationnelle

Suite à la signature de la convention entre le ministère chargé de la Santé (Direction générale de la santé, DGS) et l'INRA le 22 juin 2011, la mise en place effective de l'Observatoire a eu lieu le 1^{er} Septembre 2011.

La cellule opérationnelle de l'Observatoire, basée à Dijon, à proximité du centre INRA, est composée de :

- Bruno Chauvel, chargé de recherche à l'UMR1347 Agroécologie et coordinateur de l'Observatoire (25% du temps de travail, comme spécifié dans la lettre de mission du 20 juillet 2011 cosignée par la Direction scientifique du siège de l'INRA et le département Agronomie Environnement du centre INRA de Dijon).
- Quentin Martinez, animateur de l'Observatoire (100% ; recruté le 1^{er} septembre 2011).

Le secrétariat de l'Observatoire est assuré par le centre INRA de Dijon ainsi que les moyens logistiques et d'hébergement.

III. Bilan des actions réalisées 4e trimestre 2012 et du 1^{er} semestre 2013

3.1. Information

3.1.1. Développement du site *Internet ambroisie.info*

Le site Internet <http://www.ambroisie.info> a été créé en 2002 par l'Agence régionale de santé (ARS) de Rhône-Alpes et le Conseil Régional de Rhône-Alpes. En accord avec ces deux organismes, ce site est désormais financé et alimenté en données par l'Observatoire des ambrosies qui, par ailleurs, répond aux diverses sollicitations reçues via ce site (signalement de la plante, demande d'informations,...). <http://ambroisie.info> a, cette année encore, été très fréquenté avec près de 170 000 visiteurs différents au 01 septembre 2013 (en légère baisse par rapport à la même période l'année précédente (175 700 visiteurs).

Les prochaines étapes d'évolution du site prévoit :

- La mise en place d'une photothèque avec des documents des différentes espèces d'ambrosies en libre accès.
- La création d'une base bibliographique avec accès au plus grand nombre d'article (pdf) après accord des revues (Phytoma, colloques AFPP)

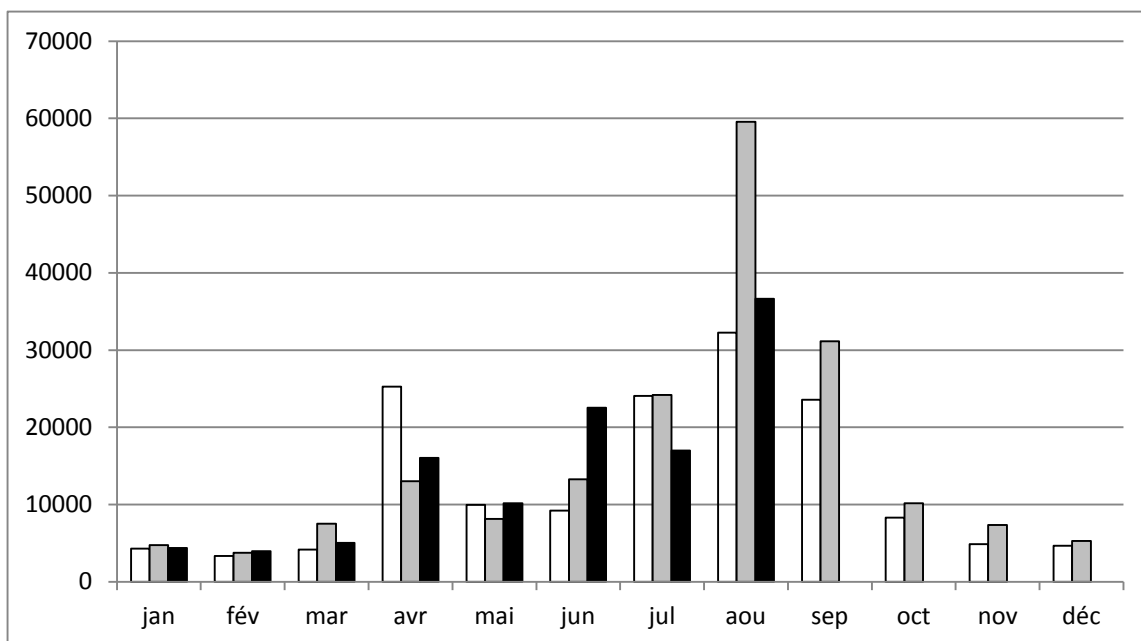


Figure 1 : Nombre de visiteurs uniques du site Internet <http://ambroisie.info>, entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 août 2013. □ : nombre de visites en 2011 (154 109 visiteurs uniques) ; ■ : nombre de visites en 2012 (188 234 visiteurs uniques) ; ■ : nombre de visites en 2013 (115 833 visiteurs uniques) ;

La baisse du nombre de visites au mois d'août pourrait s'expliquer par le décalage de la floraison de l'ambroisie dû au printemps de l'année 2013.

3.1.2. Réponses aux demandes d'information

Le site Internet <http://ambroisie.info> a reçu environ 150 contacts au cours de la période avril à Août 2013 correspondant généralement à des demandes d'information, émanant le plus souvent de communes ou de particuliers. L'Observatoire a répondu à l'ensemble de ces sollicitations (parfois avec un peu de retard), ce qui représente une charge de travail importante pendant la période où la plante est détectable (période de pollinisation).

Par ailleurs aux demandes de particuliers et de collectivités, s'ajoutent des demandes d'interviews de médias nationaux et locaux (presse écrite, sites Internet, radios et télévision). En 2013, l'Observatoire a ainsi répondu à une dizaine de demandes diverses émanant des médias et participé à une conférence de presse le 1^{er} août 2013.

3.1.3. Création de nouveaux documents d'information

L'Observatoire a pu bénéficier au cours de ces 18 premiers mois de fonctionnement des réserves de documentations de l'ARS Rhône-Alpes.

Pour des raisons de d'épuisement des stocks, de renouvellement de ces documents, de la nécessité de travailler avec des documents avec une qualité maximale et de doutes sur les droits de propriétés, l'Observatoire a recréé 4 documents :

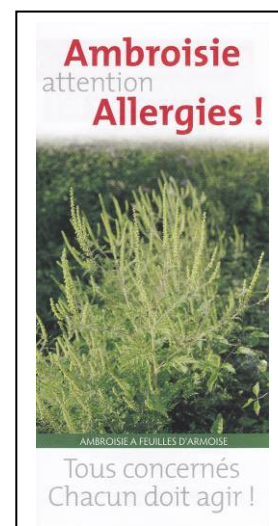
- Carte de reconnaissance

La nouvelle carte a été réalisée par un graphiste local. Distribué gratuitement, le fichier pdf sera mis en accès libre sur le site de l'Observatoire



- Flyer d'information

Le document original ayant été perdu, le nouveau flyer a été réalisé sur l'ancien modèle à partir de documents sur lequel l'observatoire possède tous les droits. Distribué gratuitement, le fichier pdf sera mis en accès libre sur le site de l'Observatoire et pourra être personnalisé régionalement pour les associations le désirant.



- Autocollant – contre l'ambroisie, j'agis

A la demande du comité technique, il a été demandé à l'Observatoire de concevoir une communication positive autour de l'ambroisie. L'idée d'un autocollant accompagné d'un slogan positif a été soumise et validée par les membres du comité.

A ce jour, plus de 2000 exemplaires ont été distribués. Il est laissé la possibilité aux associations de personnaliser ce sticker en y ajoutant leur logo si elles le souhaitent.



- Exposition 'ambroisie'

L'observatoire met à disposition des associations qui le souhaitent une exposition de 7 panneaux sur la plante.

Les droits de photos et des dessins de cette exposition conçue par l'ARS Rhône-Alpes n'étant pas clairement établis, une nouvelle exposition a été conçue en collaboration avec l'ARS Auvergne. Une nouvelle exposition de 8 panneaux a été recrée à partir de documents appartenant à l'Observatoire. Présentée début Août lors d'une conférence de presse organisée par le CETIOM.

Un exemplaire de cette nouvelle version a circulé en Auvergne pendant tout l'été.

Les associations qui le souhaitent ont la possibilité de personnaliser certains panneaux (carte locales – logo)

L'observatoire possède à ce jour quatre jeux d'exposition à la disposition d'associations, communes, ou collectivité qui souhaiterait appuyer une action locale.



3.1.4. Partenariat avec le Comité Parlementaire de suivi du risque Ambroisie

Lors d'une conférence de presse du Comité parlementaire en juin 2012 à Lyon, Alain Moyne-Bressan, député de l'Isère et membre du Comité parlementaire de suivi du risque ambroisie, a annoncé l'élaboration d'une nouvelle proposition de loi sur la lutte contre l'ambroisie et a sollicité l'appui de l'Observatoire dans ce cadre. La réunion du 27 novembre 2012 sur les thèmes « *Non plus une mais des ambrosies - De nouvelles régions touchées* », dans les locaux de l'assemblée nationale, a confirmé la volonté du comité parlementaire de présenter une nouvelle proposition de loi avec le souhait d'impliquer l'observatoire des ambrosies dans l'écriture de la proposition.

Une conférence de presse avec présentation de la problématique par l'Observatoire des ambrosies a eu lieu le 23 avril 2013.

3.1.5. Mise en place d'une lettre électronique régulière d'information

Depuis le mois de mars 2012, l'Observatoire publie chaque mois une lettre électronique d'information de deux pages, accessible en ligne sur ambroisie.info et envoyée par messagerie électronique à toute personne en faisant la demande. Elle est composée de plusieurs articles portant sur des sujets d'actualités relatifs à l'ambroisie (publications scientifiques, colloques,...) ou sur des points thématiques (réglementation, méthode de lutte, actions menées dans d'autres pays,...). Neuf numéros ont été diffusés en 2012 à plus de 300 personnes par messagerie électronique. Cinq nouveaux numéros sont parus d'avril et Août 2013 disponibles sur le site www.ambroisie.info

3.1.6. Participation et organisation d'une journée « ambroisie »

Afin de sensibiliser le grand public et l'ensemble des acteurs concernés par la problématique de l'ambroisie, l'International Ragweed Society (IRS) a proposé l'organisation chaque année, au début de l'été, d'une journée sur l'ambroisie pour lancer ou renforcer les campagnes d'information et d'élimination de la plante avant sa pollinisation.

En 2013, la date retenue pour la journée de l'ambroisie a été fixée le samedi 22 juin. Un communiqué de presse cosigné par les Ministères chargés de la Santé, de l'Agriculture et de l'Environnement, l'INRA et l'Observatoire a été publié pour annoncer cette journée.

Par ailleurs, pour cette seconde édition, l'Observatoire a réalisé une plaquette de présentation de cette journée, à destination des collectivités ou organismes souhaitant mettre en place des actions à cette occasion (possibilité d'apposer un ou des logos sur la plaquette ; Cf. Annexe 3). Pour la 1^{ère} fois, l'Observatoire est intervenu dans une école primaire.

3.2. Formation

3.2.1. Participation à la formation des référents « Ambroisie »

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan régional santé environnement 2 (PRSE2) de Rhône-Alpes (2011-2014), il est prévu la nomination de référents « Ambroisie » au niveau communal. Ainsi, des formations de tels référents se mettent en place dans la région. L'Observatoire a participé en 2013 à trois réunions d'information dans la Drôme, le Puy de Dôme et l'Allier.

3.2.2. Formations auprès d'équipes pédagogiques de lycées agricoles

Une demande d'appui à l'information et à la formation a été transmise à l'Observatoire par les équipes pédagogiques de plusieurs lycées agricoles, dans le cadre de la mise en place d'un projet pédagogique autour de l'ambrosie. Ainsi, en 2013, l'Observatoire a apporté son soutien technique à de tels projets à l'équipe pédagogique du lycée de Romans (Drôme).

3.2.3 Participation à un séminaire à la demande d'un CPIE

Dans le cadre de la convention signée entre l'Inra et l'UNCPIE, l'Observatoire a répondu à la demande du CPIE des Pays Creusois et a animé un séminaire sur la thématique de l'ambrosie. Ce séminaire regroupait une vingtaine de personnes travaillant dans des CPIE dans toute l'Auvergne et ses régions limitrophes. Pendant deux jours, le maximum d'information et de documentation été diffusé afin qu'à leur tour, au cours de leur activité, les agents des CPIE abordent la problématique ambrosie.

3.3. Participation au renforcement de la coordination des actions de lutte et mise en place d'une évaluation des coûts de la lutte dans deux secteurs

3.3.1. Participation aux Comités de pilotage de plans de lutte départementaux contre l'ambrosie

Le Plan régional santé environnement 2 (PRSE2) de Rhône-Alpes (2011-2014), prévoit la mise en place ou la reconduction de plans de lutte départementaux contre l'ambrosie. L'Observatoire a participé à la mise en place ou à l'animation de Comités de pilotage (COPIL) de tels plans dans les départements suivants :

- COPIL de l'Ain (15/10/2012) – 1^{ère} réunion
- COPIL de la Drôme (15/10/2012) - 1^{ère} réunion
- COPIL Bourgogne 4 juillet 2013) – 1^{ère} réunion

L'observatoire est également intervenu lors d'une réunion de travail sur la gestion des grands linéaires le 29 novembre 2012 à l'initiative de l'Agence régionale de santé (ARS) d'Auvergne.

Dans le cadre du partenariat entre l'Inra et l'Union nationale des CPIE, les réunions de travail ont lieu en mars 2013 en Région Auvergne.

3.3.2. Mise en place d'une quantification des coûts de la lutte une commune et un département

Afin de quantifier l'ensemble des coûts (financiers et humains) associés à la mise en place d'actions de lutte contre l'ambrosie sur un territoire donné, l'Observatoire a proposé à deux collectivités de se lancer dans une telle opération avec son appui technique et logistique :

- la commune d'Estrablin (Isère, 3 300 habitants) qui est fortement touchée par la présence de l'ambrosie,
- le département de la Côte d'Or qui est considéré comme un front de colonisation.

Dans les deux cas, il s'agit de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par la gestion de la plante pour éviter la production de semences sur le territoire considéré, et de favoriser leur partenariat ainsi que la coordination des actions qu'ils mettent en œuvre.

a) Commune d'Estrablin (Isère)

Le démarrage de l'action a notamment pu être réalisé grâce au soutien du service environnement de la communauté d'agglomération du pays Viennois (ViennAgglo) et de la mairie d'Estrablin et de ses référents 'ambrosie'.

Afin de suivre sur un pas de temps hebdomadaire les concentrations en pollen de l'air, des capteurs de pollen ont été implantés sur quatre sites couverts : trois sites sur le territoire de la commune d'Estrablin (où une gestion optimale de la plante est réalisée) et un site sur une commune voisine (où la gestion de la plante n'est que très faiblement réalisée) pour servir de point de comparaison. Les données ont été réalisées par le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) et ont fait l'objet de diverses présentations lors de colloques scientifiques.



Photographie 1 : Capteur de pollen de type 'Sigma2' utilisé dans les études de quantification des coûts de la lutte à Estrablin et en Côte d'Or.

Les résultats de l'ensemble de ces données a fait l'objet d'un rapport qui a été communiqué à chacun des maires et à tous les participants volontaires. Une présentation des résultats de l'étude de quantification des coûts sur la commune d'Estrablin est prévue le 27 septembre 2013.

b) Département de la Côte d'Or

L'Observatoire a pris contact avec un grand nombre de gestionnaires et d'acteurs locaux (Conseil général, médecins allergologues, organismes agricoles, associations naturalistes,...) pour les informer de la présence de la plante sur le département comme l'attestent les cartographies nationale et locale. Le Conseil Général de Côte-d'Or co-pilote avec l'Observatoire la mise en place des actions de lutte et de quantification des coûts associés.

En 2012, plusieurs actions d'information et de formation ont été menées, en particulier auprès des services techniques du département (une demi-journée de formation sur le terrain) et des acteurs du monde agricole avec l'envoi d'une lettre d'information à 200 agriculteurs par l'intermédiaire de la chambre d'agriculture.

Là aussi, un suivi des concentrations de pollen a été réalisé en plaçant trois capteurs dans des zones où la plante a été repérée et un autre capteur dans une zone exempte de pollen d'ambrosie au Nord du département (capteur témoin). Les données sont là encore en cours d'analyse par le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA).

Des discussions sont en cours avec le Conseil Général pour l'organisation prochaine d'une journée d'information sur la plante, ses impacts et sa présence en Côte-d'Or. La date du 17 juin 2013 vient d'être fixée

Les résultats de l'ensemble de ces données a fait l'objet d'un rapport qui a été communiqué à chacun des maires et à tous les participants volontaires.

3.3.3. Mise au point d'un protocole d'identification des semences dans le sol

Identifier les semences d'ambrosie dans les matériaux (terre végétale, gravier) afin de prévenir les futures infestations est un objectif important dans le cadre d'une lutte préventive. L'observatoire, dans le cadre d'un stage étudiant M1 (voir 3.4.3) a proposé un protocole simplifié.

Actuellement à l'étude au niveau du projet européen Cost Smarter (voir 3.4.2), sa validation sera réalisée dans différentes équipes de recherche et par certaines collectivités locales

3.3.4. Application smartphone

La communauté d'agglomération Valence Agglo s'est engagée dans la lutte contre l'ambrosie à feuilles d'armoise et met en place un plan annuel de lutte contre cette plante envahissante. Face à la difficulté de réaliser un repérage le plus exhaustif possible, l'Agglomération a souhaité impliquer les citoyens et explorer la possibilité des nouvelles technologies liées aux Smartphones.

Soutenue financièrement par l'Observatoire des ambrosies, l'application «Ambrosie» a été lancée le 20 juin 2013 dans le cadre de la Journée de l'ambrosie. Il s'agit d'une application gratuite disponible sur toutes les plateformes d'applications téléphoniques et qui a pour objectifs :

- La sensibilisation à la reconnaissance de la plante par un menu spécifique.
- Le repérage et l'envoi aux services de l'Agglomération de fiche de signalements avec coordonnées GPS.
- L'information du public sur le niveau d'indice allergique du moment.

Les résultats de cette étude seront connus à la fin d'année 2013. Une première cartographie à l'échelle de la Communauté de communes sera dressée.

3.4. Participation à des actions d'expertise et de recherche

3.4.1. Participation à des colloques nationaux et internationaux

L'Observatoire a participé à plusieurs colloques pour à la fois faire connaître son existence, présenter des synthèses sur la biologie de l'espèce et prendre des contacts avec des acteurs de la lutte contre l'ambrosie aussi bien en France qu'à l'étranger (Cf. Annexe 7) ; il s'agit en particulier des manifestations suivantes :

- Neobiota - 7th European Conference on Biological Invasions. Pontevedra (Spain), 12-14 September 2012.
- Journées scientifiques du RNSA (30 novembre et 1^{er} décembre 2012, Metz, France).
- Ecologie Végétale – Ecoveg 9 – 3-5 Avril 2013
- Congrès français d'allergologie – 16-19 avril 2013
- Congrès EWRS Weed Science – 24-27 juin 2013

3.4.2. Participation à des comités d'expertise nationaux et internationaux

L'Observatoire fait partie des groupes d'experts suivants :

- **Projet Européen Cost-Smarter** "Sustainable management of *Ambrosia artemisiifolia* in Europe" (Cost-FA1203). Ce projet a pour objectif de mettre en place un réseau

interdisciplinaire comprenant des experts actuellement impliqués dans le contrôle de l'ambroisie. Rassemblant des professionnels de la santé, aéro-biologistes, économistes et modélisateurs des systèmes agricoles, SMARTER fournira un forum pour discuter de la gestion à long terme et des options de contrôle et du développement de nouvelles solutions de gestion innovantes. La synergie entre les mesures de lutttes biologique, physique et chimique et gestion de la végétation sera évaluée en tenant compte du rapport coût-efficacité dans l'atténuation des effets de l'ambroisie.

- **Groupe de travail « pollen » mis en place par l'Anses** pour répondre à la saisine des Ministères chargés de la Santé et de l'Environnement du 10 juin 2011, portant sur l'état des connaissances relatives à l'impact sanitaire lié à l'exposition de la population générale aux pollens présents dans l'air ambiant (dont le pollen de l'ambroisie). Le rapport sear rendu en juin 2013.
- **Groupe de Travail Invasions Biologiques en Milieux Aquatiques** (GT IBMA) piloté par l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA). Ce groupe de travail, rassemblant des gestionnaires et chercheurs, est chargé de définir une ligne directrice et des enjeux scientifiques à long terme pour la gestion des invasions biologiques en milieu aquatique et d'élaborer des outils opérationnels à destination des gestionnaires. L'ambroisie est la plus terrestre des espèces considérées par ce GT mais ces travaux fournissent des informations quant à son infestation possible des milieux aquatiques et quant aux moyens techniques pour sa gestion dans ces milieux.

3.4.3. Participation à des actions de recherche

Afin d'alimenter en semences d'ambrosies des programmes de recherche internationaux (France, Autriche, Suisse, Etats-Unis,...), l'Observatoire a procédé en 2012 à des récoltes de semences sur différents sites français. En 2012, il a notamment été mené une opération de récolte de semences d'ambroisie trifide sur deux jours dans la région de Toulouse : outre la récolte de semences, cela a également permis de localiser un certain nombre de populations de cette ambroisie dans le secteur et d'aider à mieux caractériser sa présence en termes de surfaces infestées.

L'Observatoire a permis l'encadrement de deux stages étudiants afin d'acquérir des connaissances supplémentaires sur la biologie de l'ambroisie

- Stage M1 – Camille Barbaz (M1 – Univ. de Bourgogne). Effet de différentes conditions de milieux sur la croissance de l'ambroisie à feuilles d'armoise
- Stage L3 – Chloé Moreau (L3 – Univ de Toulouse). Présence de l'ambroisie trifide en Midi-Pyrénées

L'Observatoire collabore également à un travail de thèse réalisé à L'Université de Liège (Gembloux Agro-Bio Tech) en fournissant un appui scientifique et technique à la réalisation des études de terrain.

Par ailleurs, l'Observatoire mène avec l'ANSES un travail sur le risque d'apparition de gènes de résistance aux herbicides chez l'ambroisie à feuilles d'armoise, suite à la mise sur le marché de variétés de tournesols résistantes (mutagénèse) aux herbicides de la famille des inhibiteurs de l'acétolactate-synthase (ALS).

IV. Conclusions

Au cours de ces neuf derniers mois, l'Observatoire des ambrosies a maintenu et encore augmenté les actions mises en place pour répondre aux différentes missions qui lui ont été confiées par les ministères et par l'INRA. Par ailleurs, il est à signaler que l'Observatoire

prend désormais en compte d'autres ambrosies allergisantes et envahissantes que l'ambrosie à feuilles d'armoïse (ambrosie trifide, ambrosie à épis lisses...), ce qui nécessite par ailleurs de développer d'autres stratégies d'actions.

La mise en place des actions de l'Observatoire a été rendue possible grâce au soutien de nombreux partenaires français aussi bien nationaux que locaux et étrangers,. L'INRA a accepté en juin 2012 que le temps de détachement de B. Chauvel à l'Observatoire passe de 20% à 25%, ce qui est plus proche du temps de travail réellement passé, à la condition que ce temps d'affectation soit respecté le plus strictement possible.

Toutes les opérations engagées en 2012 et 2013 par l'Observatoire, s'inscrivent dans une stratégie à long terme de prévention et de lutte contre ces espèces hautement allergisantes et envahissantes, et cela compte tenu de la longue durée de vie des semences d'ambrosies.

Annexes

Annexe 1 :

Composition du Comité technique de l'Observatoire des ambrosies

Membre titulaire au CT	Structure	Membre titulaire au CT	Structure
Guillaume ALLIGIER	Valence Agglo (Communauté de communes)	Sophie CARIOU	SETRA – Responsable de la division Environnement
Philippe BLONDEAU (Suppléante: Audrey RIMBAUD)	Chambre régionale d'agriculture de Poitou-Charentes et Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture	Michel JOUAN	Président
Bruno CHAUVEL	INRA – Observatoire des ambrosies	Isabelle MANDON (supp. Maëlle DECHERF)	FCBN : Fédération des conservatoires botaniques nationaux
Marie Agnès CHAPGIER-LABOISSIERE	Agence régionale de santé (ARS) de Rhône-Alpes Comité de pilotage	Quentin MARTINEZ	INRA – Observatoire des ambrosies
Didier CHOLLET (supp. Christophe SAUSSE)	CETIOM – Centre Technique Interprofessionnel des Oléagineux et du Chanvre	Noëlie MAUREL (personne à remplacer – <i>Départ à l'étranger</i>)	MNHN - Muséum national d'histoire naturelle
Etienne CUENOT	APPR – Autoroutes Paris Rhin Rhône	Mathilde PASCAL (supp. Agnès LEFRANC)	InVS – Institut de Veille Sanitaire
Chantal DECHAMP (supp. Henriette MEON)	AFEDA - Association française d'étude des ambrosies	Caroline PAUL	Direction générale de la santé. Comité de pilotage.
Isabelle FARRERA	SupAgro Montpellier	Noëlle SOUDAN (supp. José CAMBOU)	FNE – France nature environnement
Marie FIORI	Direction générale de la santé. Comité de pilotage	Michel THIBAUDON	RNSA - Réseau national de surveillance aérobiologique
Françoise FLANDROIS	Médecine allergologue. Société française d'allergologie	Michèle TIXIER-BOICHARD (supp. Xavier REBOUD)	Inra – Direction scientifique
Guillaume FRIED (supp. V. PERNELET-JOLY)	ANSES - Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail	Michel TIXIER-MALICORNE (supp. Olivier PECHAMAT)	FNLON - Fédération nationale de lutte contre les organismes nuisibles

Annexe 2 :

Plaquette relative à la Journée de l'ambroisie

Recommandations

Au mois de juin, la pollinisation de l'ambroisie n'a pas débuté, néanmoins, des gants de jardinage sont nécessaires en cas d'arrachage. Les personnes très sensibles au pollen doivent s'abstenir de toutes actions.

Cette journée est organisée par le maire de votre commune.

Les actions réalisées seront choisies librement : réunions d'information, reconnaissance des plantes, méthodes de lutte, démonstrations...

Pour en savoir plus

Observatoire de l'ambroisie
<http://www.ambroisie.info/>

Ne la confondez pas avec des espèces proches !

Quelques signes particuliers :



- Feuilles divisées du même vert sur les deux faces
- Peu ou pas d'odeur



Ambroisie commune

- Face inférieure de la feuille couleur gris argenté
- Odeur marquée quand on la froisse



Ambroisie annuelle

- Feuille finement découpée
- Odeur forte quand on la froisse

Son aspect à différents stades :



Signalez-la!

Si vous la reconnaissez, prenez contact avec la mairie de votre commune ou l'Observatoire de l'Ambroisie :

<http://ambroisie.info>
 rubrique « contact »

Samedi 23 juin 2012



Journée d'information et de lutte contre l'ambroisie

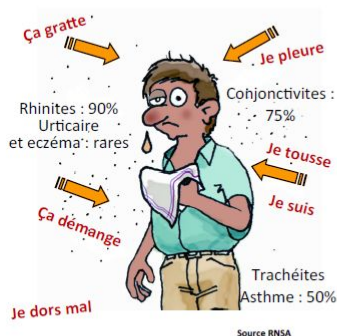
L'ambroisie constitue une menace pour la santé et compromet le développement d'une agriculture durable



Pourquoi faut-il lutter contre l'ambroisie à feuilles d'armoise ?

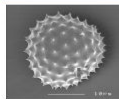
Des impacts sur la santé

Le pollen libéré par l'ambroisie est fortement allergisant et peut être à l'origine de nombreuses manifestations allergiques?



Pour connaître les concentrations de pollen dans l'air ou pour souscrire aux « alertes pollen », rendez-vous sur :

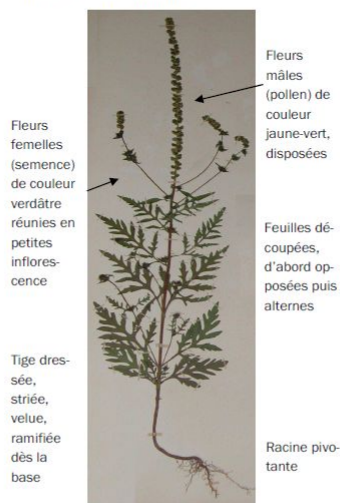
<http://www.pollens.fr>



Une plante envahissante

L'ambroisie ne se disperse que par ses semences. Elle colonise :

- les espaces agricoles
- les bords des voies de communication
- les chantiers de construction
- les berges de certains cours d'eau
- les terres à l'abandon



Pourquoi une Journée « Ambroisie » dans toute l'Europe ?

L'ambroisie à feuilles d'armoise est une espèce envahissante qui s'est développée dans toute l'Europe, avec de forts impacts sur la santé et l'agriculture. Des études supplémentaires sont nécessaires pour quantifier son possible impact sur la biodiversité.

Le problème existant à une large échelle, l'association internationale de l'ambroisie (IRS) a décidé de créer une journée de l'ambroisie. Elle a été fixée au 23 juin pour cette année 2012.

Les objectifs sont :

- d'informer sur les effets sanitaires et environnementaux liés au développement de cette espèce
- de mobiliser et coordonner l'ensemble des personnes concernées directement ou indirectement par cette problématique.

Annexe 3 :

Publications et communications réalisées par l'Observatoire fin 2012 et début 2013

MARTINEZ Q. & CHAUVEL B. 2012. Creation and role of the Observatory of ragweed in France. NEOBIOTA 2012. Halting Biological Invasions in Europe: from Data to Decisions. 7th European Conference on Biological Invasions. Pontevedra (Spain), 12-14 September 2012. P.177. (Poster).

CHAUVEL B. et MARTINEZ Q. 2013. Allergie à l'ambroisie : quels moyens pour empêcher l'invasion ? Revue française d'allergologie. 53, (3), Edition 8e Congrès Francophone d'Allergologie), 229–234. <http://dx.doi.org/10.1016/j.reval.2013.01.033>. (communication invitée).

THIBAUDON M., MARTINEZ Q., SINDT C., POILANE S. & CHAUVEL B. 2013. Mesure de l'efficacité de la lutte contre l'ambroisie : étude de faisabilité. 8e Congrès Francophone d'Allergologie. Paris - 16 au 19 avril 2013. Revue française d'allergologie. 53, (3), 384-385. <http://dx.doi.org/10.1016/j.reval.2013.01.154> (poster).

CHAUVEL B., FRIED G. MANDON I., MARTINEZ Q. et THIBAUDON M. 2013. Quelles utilisations des cartes de distribution d'une espèce envahissante ? Le cas de l'ambroisie à feuilles d'armoise. IX^e Colloque d'Ecologie des Communautés Végétales. Tours (France), 3-5 avril 2013. P.84. (poster).

MARTINEZ Q. ET CHAUVEL B. 2013. EWRS Samsun